



# Fédération Polynésienne de Rugby

*SAISON 2016 : Autorisation pour joueur vétérán (+35 ans)*

**Règlements généraux ; Art 56** : Un joueur vétérán ne peut jouer que dans une équipe vétérán par saison. Il lui est impossible de jouer pour une autre équipe vétérán. Le joueur n'aura qu'une licence, celle de son club d'origine.

**CLUB 2016** : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Sexe (entourer):            masculin                            féminin

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Equipe vétérán que le joueur souhaite rejoindre : \_\_\_\_\_

**N° :**

Compléter par la FPR

Photo àagrafer

Format identité

3.5 x4.5 cm

| NOM ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB<br>D'ORIGINE<br>(AUTORISATION) | NOM ET SIGNATURE DU PRESIDENT DU CLUB DE L'EQUIPE<br>SOLLICITEE<br>(AUTORISATION) |
|--|---|
|  |   |

## **Règlement :**

- Un joueur licencié vétérán ne peut être licencié que dans un seul club. Il n'y a pas de double licence.
- Un joueur licencié vétérán, peut remplir une autorisation exceptionnelle pour jouer avec un autre club qui participe aux compétitions vétéráns. Il garde toutefois sa licence dans son club initial.
- Cette demande ne peut être validée par la FPR qu'avec la signature des deux présidents et à condition que le joueur vétérán soit déjà licencié (ou, à défaut, remplisse également un formulaire de licence assurance)

## **ENGAGEMENTS :**

- Tous les licenciés s'engagent à respecter les statuts et règlements de la FPR.
- Les joueurs ont l'obligation primordiale de respecter les Règles du Jeu et de respecter les principes de fair-play.
- Il est de la responsabilité des dirigeants, entraîneurs, capitaines et joueurs de respecter l'autorité des officiels de match.
- Le sportif (ve) signataire de ce document renonce à toute forme de dopage. Est considéré comme acte de dopage, l'utilisation de substances appartenant aux classes interdites, ainsi que tout recours aux méthodes proscrites énumérées sur les listes des substances dopantes interdites, listes actuellement en vigueur de la fédération internationale compétente

**Pièce à joindre:** L'autorisation complétée et signée, Une photocopie d'une pièce d'identité. Le règlement de la présente autorisation (1.000F)

## **Date et Signature du joueur licencié :**